



## association pour le droit de mourir dans la dignité

Membre de la Fédération mondiale des Associations pour le Droit de Mourir dans la Dignité

50, rue de Chabrol, 75010 Paris • Tél. 01 48 00 04 16 • 01 48 00 04 92  
Fax 01 48 00 05 72 • courriel : [infos@admd.net](mailto:infos@admd.net) • Site web : [www.admd.net](http://www.admd.net)

### **Le Président,**

N/Réf. : ADMD/JLR/PhL/2007-515

V/Réf. :

Objet : C Dans L'air – 25 septembre 2007

PJ. :

Paris, le 26 septembre 2007

Monsieur,

C'est avec beaucoup de surprise et non moins d'étonnement que j'ai suivi l'émission C Dans L'air que vous présentiez, ce mardi 25 septembre, sur le thème : La religion du suicide.

Certains propos ont été tenus au cours de cette émission, laissant penser que notre association connaîtrait actuellement des difficultés. Ainsi, depuis ces derniers mois, nos effectifs auraient diminué de près de 3.000 personnes. J'ignore d'où vient ce chiffre, mais certainement pas de notre comptabilité. Je suis, à cet égard, tout disposé à confier à un huissier que vous mandateriez à cet effet l'état de nos adhésions. Il constaterait, bien au contraire, une tendance régulière à l'accroissement du nombre de nos cotisants, qui s'est d'ailleurs particulièrement accéléré depuis une semaine.

Permettez-moi de vous dire le regret que j'ai de constater que sur une chaîne de télévision du service public, qui jouit par ailleurs d'une réputation de grand sérieux, l'approximation est de mise. Et cela, alors même que deux de vos collaboratrices m'ont sollicité à de nombreuses reprises et que je leur ai toujours répondu du mieux que j'ai pu et leur ai même fourni des contacts en Suisse.

Enfin, je regrette que malgré l'invitation qui avait été faite à un responsable de l'ADMD de participer en plateau à votre émission et la réponse positive me concernant qui avait été faite par notre service de communication, votre collaboratrice a omis de confirmer ou même d'infirmier ma participation à votre émission. Il semblerait donc que le président d'une association de près de 43.000 adhérents, de surcroît porte-parole de ladite association, ne soit pas le mieux à même de défendre et d'exprimer la ligne stratégique de celle-ci.

Pour rassurer ceux de nos membres et sympathisants qui auraient suivi votre émission et qui auraient des craintes quant à la gestion de notre association, je me vois contraint de publier cette lettre sur notre site Internet et vous demande de bien vouloir rendre compte à vos téléspectateurs de ce droit de réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma cordiale salutation.

**Jean-Luc Romero**  
*Directeur de la World Federation of Right to Die Societies*

Copie : MM. Michel Boyon, président du CSA, Patrick de Carolis, président de France Télévisions

**Monsieur Yves Calvi**  
**France 5**